

# École intégrée d'Or-et-de-Champs

## Plan d'action pour vivre dans un milieu sain, sécuritaire et bienveillant

### Version abrégée pour les parents

## INTIMIDATION, VIOLENCE OU CONFLIT ?

**INTIMIDATION** : Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (cyberintimidation), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. (LIP, art.13, alinéa 1.1).

**VIOLENCE** : Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (LIP, art.13, alinéa 3).

**CONFLIT** : Opposition entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Le conflit se règle par la négociation ou la médiation.

L'intimidation n'est pas un conflit anodin entre élèves, ni une bousculade, une bagarre, une insulte ou une menace isolée. Ces faits ne sont pas nécessairement de l'intimidation. Il s'agit toutefois de gestes graves et répréhensibles pouvant nécessiter une intervention.

## LES FORMES D'INTIMIDATION ?

**PHYSIQUE** : coups, bousculades, vol ou bris d'effets personnels;

**VERBALE OU PSYCHOLOGIQUE** : insultes, menaces, moqueries ou remarques sexistes, racistes ou homophobes;

**SOCIALE** : rejet, exclusion d'un groupe ou propagation de ragots et de rumeurs;

**SEXUELLE** : harcèlement, attouchements, gestes et relations contre le gré d'une personne;

**ÉLECTRONIQUE** (communément appelée « cyberintimidation ou sextage ») : propagation de rumeurs de photos ou de commentaires blessants par les réseaux sociaux ou appareil électronique. .

Bien que l'intimidation se présente sous diverses formes, l'ensemble des critères suivants permet de déterminer s'il est question ou non d'intimidation :

- 1.L'inégalité des pouvoirs;
- 2.L'intention de faire du tort;
- 3.La répétition des gestes d'intimidation sur une certaine période.

## COMMENT DÉNONCER ?

Bien que dénoncer soit la bonne chose à faire lors d'une situation d'intimidation, il se peut que cela occasionne un malaise chez la personne qui fera le signalement. L'école s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires pour préserver la confidentialité du signalement et s'engage également à préserver la confidentialité quant aux mesures de soutien, d'encadrement ou d'une sanction disciplinaire concernant les élèves, qu'ils soient victimes, témoins ou auteurs.

Quel que soit son âge, vous pouvez aider votre enfant en l'encourageant à en parler et en lui donnant les conseils suivants :

- Quitte la scène d'intimidation;
- Ne rends pas les coups, ne réponds pas, ni verbalement ni par les réseaux sociaux;
- Explique ce qui s'est passé à un adulte - un membre du personnel de l'école, un chauffeur d'autobus scolaire, un surveillant ou un éducateur spécialisé de l'école;
- Parles-en avec tes frères et soeurs ou tes parents pour que tu ne te sentes pas seul;
- Trouve un ami qui accepte de rester avec toi quand tu ne te sens pas en sécurité;
- Téléphone Jeunesse, J'écoute au 1 800 668-6868 ou visite son site Web à [www.jeunessejecoute.ca](http://www.jeunessejecoute.ca);
- Visite la page Web de la [Fondation Jasmin Roy et Sophie Desmarais](#).

## EXEMPLES DE SANCTIONS

À l'école intégrée d'Or-et-de-Champs, les élèves qui font des gestes de violence ou d'intimidation s'exposent à une série de conséquences selon l'analyse du profil, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements.

- Arrêt d'agir;
- Appel aux parents;
- Rencontre avec la parents/direction;
- Réintégration supervisée;
- Référence aux professionnels du CSSOB ou aux partenaires externes;
- Suspension interne ou externe.

Centre  
de services scolaire  
de l'Or-et-des-Bois

Québec